

Rôle de directeur de plongée

Savoirs, savoir-faire et savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Examen final
Contraintes Spécifiques Plongée			
<p>Prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> — les attentes, le nombre et le niveau (aptitudes réelles), les équipements des plongeurs et des guides de palanquée, — les outils de décompression et les historiques de plongée des plongeurs et des guides de palanquée, — le type de support surface. 	<p>à partir de cela, le DP doit être capable de définir les capacités des personnes à prendre en charge des phases de la procédure de secours.</p> <p>Le type de support surface dépend du type d'activité : plongée à partir d'un navire, à partir de la côte, plongée en mer, en lac, en carrière, etc..</p>	<p>Recueille les informations nécessaires à l'évaluation du niveau de technicité (questionnement, consultation des documents de plongée). Analyse ce contexte et prévoit un site approprié.</p>	<p>Dans le cadre de la pédagogie organisationnelle : justification des choix organisationnels de la plongée tenant compte de paramètres donnés</p>
Contraintes environnementales			
<p>Recueillir les informations relatives au site et au trajet pour le rejoindre et revenir: localisation, durée du trajet, topographie, courants réguliers ou potentiels, état de la mer, météo prévue.</p>	<p>Le DP peut s'informer auprès du pilote ou de toute autre personne pour recueillir les renseignements nécessaires.</p> <p>Il doit connaître la nature des informations dont il a besoin et être capable de les exploiter de façon judicieuse</p>	<p>Recueille les informations utiles auprès de sources ou à partir de documents fiables (météo marine, carte marine, personnes habituées au site, pilote qualifié du support surface, ...).</p> <p>Détermine la faisabilité de la plongée sur le site envisagé, la durée prévisible du trajet, l'heure de départ, l'heure prévue de retour avec le concours du pilote qualifié du support surface.</p>	<p>dans le cadre de la pédagogie organisationnelle : prise en compte des facteurs environnementaux pour faire des choix judicieux de planification</p>
<p>Analyser les conditions sur site.</p>	<p>Le DP doit vérifier la faisabilité des plongées prévues : l'adéquation des conditions sur site avec le niveau, le nombre de plongeurs et de guides, les équipements individuels, collectifs et de sécurité disponibles.</p>	<p>Met en relation les conditions de vent, houle, visibilité sur l'eau, trafic maritime, courant, visibilité en immersion, température et évolutions prévisibles de ces éléments.</p>	<p>dans le cadre de la pédagogie organisationnelle : prendre en compte et de présenter les caractéristiques spécifiques d'un site pour sécuriser l'activité. Son choix de site est adapté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau réel de plongeurs - aux conditions environnementales - aux contraintes logistiques

Savoirs, savoir-faire et savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Examen final
Contraintes Réglementaires			
Connaître la réglementation relative à l'organisation et aux conditions de pratique de la plongée.	L'activité concernée est la plongée en exploration et en formation.	Cite les principales exigences et connaît les normes d'encadrement.	dans le cadre de la pédagogie organisationnelle : capacité à intégrer dans un briefing les consignes respectées pour la plongées du jour et le justifie par des rappels des règlements en vigueur le cas échéant
Informes des réglementations locales éventuelles, des règles de protection de l'environnement et les faire respecter.	Le DP peut s'appuyer sur le pilote ou toute autre personne pour recueillir les données nécessaires Il doit connaître la nature des informations dont il a besoin et être capable de les exploiter de façon pertinente.	Cite ces réglementations. Informe des dispositions particulières locales (espèces protégées, zones interdites,...). Rappelle les règles générales de protection de l'environnement, donne des conseils aux plongeurs pour les respecter.	
Connaître la législation, la réglementation et les dispositions fédérales relatives à l'activité.	L'activité concernée est la plongée en exploration.	Connaît les grandes lignes et le sens de la réglementation et sait définir la source à consulter sur un sujet précis.	
Expliciter les règles de sécurité visant à protéger les plongeurs et les autres personnes.		Communique et explique les règles de sécurité et les bonnes pratiques, en fonction du contexte. S'assure de leur compréhension. Met en lien la réglementation avec les caractéristiques de la plongée et le niveau réel des plongeurs.	
Organisation de plongée			
Valider ou composer les palanquées.		Veille à la constitution de chaque palanquée dans le respect des normes d'encadrement. Prend en compte les attentes et les affinités des plongeurs.	dans le cadre de la pédagogie organisationnelle : justification des choix organisationnels de la plongée tenant compte de paramètres donnés
Présenter le site.	La qualification de DP étant délivrée au niveau d'un club, on ne demandera pas au DP de connaître tous les sites de plongée par cœur. Sur un site méconnu, il doit définir la nature des informations nécessaires, les recueillir puis les présenter, en s'appuyant si nécessaire sur le pilote ou toute autre personne connaissant ce site. Informations sur le milieu (faune, flore, marées, vents, courants...).	Décrit la ou les zones de plongée, la façon d'y évoluer, les zones d'intérêt, les conditions de plongée probables (visibilité, courant, etc.) et les dangers éventuels.	dans le cadre de la pédagogie organisationnelle : prise en compte et de présenter les caractéristique spécifique d'un site pour sécuriser l'activité

Savoirs, savoir-faire et savoir-être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Examen final
Fixer les paramètres de plongée.		Donne des paramètres de profondeur, zone d'évolution, durée, profil de plongée et décompression adaptés au contexte. S'assure de leur compréhension par les palanquées.	dans le cadre de la pédagogie organisationnelle : justification des choix organisationnels de la plongée tenant compte de paramètres donnés
gestion de plongée	Organisation de l'activité,	Procédure de largage et récupération des plongeurs. Choix des lieux de plongée - Surveillance de zone. Mise en place de matériel spécifique à l'enseignement (noria, pendeur, balise etc).	dans le cadre de la pédagogie organisationnelle : Justifie ses choix lors de l'entretien et démontre une vision globale de l'organisation d'une plongée et de la gestion des risques.

Responsable de Formation

Savoirs, savoir-faire et savoir-être	Commentaire et limites	critères de réalisation	examen final
Gestion des délais	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir définir un nombre de séance pour un acte formatif - Tenir compte d'un délais imparti pour réaliser l'intégralité d'une formation 	mise en place d'un planning abordant l'intégralité d'une formation d'un niveau de plongeur (du P1 au P4) en justifiant ces choix.	Dans le cadre de la pédagogie organisationnelle: Organisation et planification d'une formation sur une période bloquée
Proposer des thématiques pertinentes et adaptées	Les thèmes proposés par le stagiaire moniteur doivent être conformes aux exigences du niveau Ils doivent permettre d'aider un élève à dépasser des difficultés (techniques, comportementales ou théoriques)	Le moniteur tient compte des notions de pédagogie générale (Objectifs, Progression) à la fois dans le cadre d'une construction de séance et dans le cadre de la mise en place d'une formation	

Savoirs, savoir-faire et savoir-être	Commentaire et limites	critères de réalisation	examen final
Communication et Adaptation	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation du moniteur à son public, et aux contraintes logistiques - Connaissance et utilisation adaptées des outils pédagogiques à sa disposition 	<ul style="list-style-type: none"> - Le moniteur ne doit pas se contenter d'un cours type sur un thème donné, il devra adapter son discours à son public et des différentes contraintes qu'il rencontrera pour transmettre son message - Lors des prestations pédagogiques le moniteur justifie ses choix 	<p>Cette compétence abordée en stage initial et développée pendant le stage pédagogique sera évaluée par l'attitude du moniteur et les justifications de ces choix lors de l'entretien avec le jury dans l'ensemble des épreuves de pédagogie</p>
Evaluation et objectifs	Cela ne se limite pas à la notation d'un élève	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir mettre en place un notation par rapport à des critères observés. - La candidat devra avoir des critères d'évaluation objectifs qui détermine la réussite d'un élève - Donner à un élève des critère d'autoévaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un débriefing constructif en ciblant des axes d'amélioration lors des épreuves de pédagogie.
Informer sur les cursus de formation, sur les qualifications et sur les assurances.		Donne des informations utiles, complètes, accessibles à la compréhension des plongeurs et adaptées à leur niveau de pratique.	
Promouvoir la structure, la fédération et ses différentes activités.		Présente les atouts de la structure, de la fédération, incite à la pratique ou à d'autres activités, cherche à intéresser et fidéliser les plongeurs.	

Responsabilité, Sécurité d'une plongée ou d'un entrainement

Savoirs, savoir-faire et savoir-être	Commentaire et limites	critères de réalisation	examen final
Rôle de responsable			
Attester du déroulement de l'activité.		Viser les documents des plongeurs lorsque nécessaire pour attester de la réalisation des plongées.	évaluation des compétences RIFAP dans le cadre de la pédagogie organisationnelle
Rédiger la feuille de palanquées.		Renseigner correctement une feuille de palanquées	
Prendre en charge une victime Rédiger une fiche d'évacuation et de prise en charge.	cette compétence est acquise par la qualification RIFAP.	Renseigner correctement une fiche d'évacuation et de prise en charge. Vérifier ces documents lorsqu'il confie l'action à une autre personne.	
Adopter en toutes circonstances un comportement compatible avec les valeurs du sport.		Respecte la déontologie sportive et fédérale et les règlements. A un comportement en toute situation en cohérence avec les principes enseignés. Préserve l'intégrité physique des plongeurs.	
Accueillir et prendre en charge les plongeurs et le public potentiel.		Se présente de façon avenante, est à l'écoute et disponible.	
Questionner les plongeurs accueillis sur leur expérience, leurs attentes, leurs certifications.	à partir de cela, le DP doit être capable de définir la capacité des personnes à prendre en charge des phases de la procédure de secours.	Orienté les plongeurs conformément à leurs attentes et/ou leurs besoins.	
Répondre aux questions, conseiller et renseigner les plongeurs et le public potentiel sur tous les sujets relatifs à l'activité.		Donne des informations pertinentes, complètes et compréhensibles.	
gestion de risques et sécurisation de l'activité			
Connaître les risques liés aux différentes pratiques et les mesures de prévention associées	capable d'établir des procédures adaptées à partir des paramètres donnés	Enumère les risques et les mesures de prévention associées.	
Communication entre plongeurs lors d'un accident de plongée.	Connaissance des signes normalisés de la FFESSM et réponses adaptées aux circonstances de l'accident.	Rapidité d'intervention et prise en charge de l'accidenté.	

Savoirs, savoir-faire et savoir-être	Commentaire et limites	critères de réalisation	examen final
Surveiller l'activité et réaliser des actions de prévention	intègre la mise en place de la sécurité surface et de la surveillance de bassin.	Donne des directives ou des conseils et met en place des moyens pour assurer la sécurité ou le confort, informe sur les risques liés à l'environnement. Donne les consignes nécessaires permettant aux plongeurs de prévenir pour eux-mêmes les accidents de plongée.	évaluation dans le cadre de la pédagogie organisationnelle
Récupération des plongeurs de la palanquée.	Vérifier la composition de la palanquée, relever ses paramètres de plongée, et assurer le regroupement du matériel de celle-ci.	Le plongeur doit recueillir le maximum d'éléments permettant la prise en charge et la surveillance de la palanquée.	
Mise en place d'une procédure de secours			
Utiliser le matériel de secours.	Cette compétence est acquise par la qualification RIFAP.	Connaît et vérifie le contenu de la trousse de secours à utiliser en fonction du type d'accident. Localise le matériel de secours, en vérifie l'état et le fonctionnement. Met la bouteille d'oxygène en service, réalise une oxygénothérapie normobare.	
Mise en sécurité de l'accidenté.	Réaliser une technique de tractage puis de hissage sûre et adaptée à la situation, pour mettre l'accidenté hors d'eau et le débarrasser de toute entrave aux fonctions vitales.	Maîtrise du tractage, maîtrise du hissage, mise en sûreté de l'accidenté.	
Prise en compte des plaintes et malaises de la victime et évaluation des fonctions vitales	Reconnaissance des signes liés aux accidents de plongée et surveillance.	Le plongeur doit rassurer, interroger et recueillir les plaintes et l'état de la victime. Il doit surveiller l'évolution de l'état de la victime (*).	
Mise en œuvre des techniques adaptées à l'état de la victime.	Respect des recommandations de la Commission Médicale et de Prévention Nationale en matière d'accidents, dont : - Réanimation cardio-pulmonaire(RCP) - Inhalation - Insufflation O2 à 100% à 15 litres par minute - Eau et aspirine 500 mg maximum en une prise, sauf allergie à l'aspirine ou refus de l'accidenté. - conduite a tenir lors des traumatismes	Application des techniques (*).	

Savoirs, savoir-faire et savoir-être	Commentaire et limites	critères de réalisation	examen final
Coordination et partage des différentes opérations liées à l'accident.	Rôle de chacun en fonction des compétences présentes. Assurer la liaison entre les divers intervenants.	Maîtriser la gestion de crise.	
Appel aux secours. Passation des informations aux urgences et suivi	Adaptation des procédures d'appel aux conditions de pratique de l'activité Connaissance des procédures d'appel par moyen maritime - VHF, VHF ASN - (spécifique aux activités organisées en mer)	Transmission auprès des organismes de secours adaptés (en mer : CROSS) des éléments concernant la victime et la situation de l'accident	

Connaissances Théoriques liées au rôle du DP et à la sécurisation de l'activité

UC1 : Cadre Réglementaire

Savoirs, savoir-faire et savoir-être	Commentaire et limites	critères de réalisation	examen final
Notion de Responsabilité	Responsabilités civile et pénale du directeur de plongée, de l'enseignant bénévole, des personnes morales ; cas particulier de la mise en danger d'autrui ; loi sur les délits non intentionnels. L'obligation de moyens, l'obligation de résultats, l'obligation contractuelle.	vu au stage initial et utilisé lors du stage en situation	Epreuve de réglementation et justification des choix dans l'épreuve de pédagogie organisationnelle
Règlements fédéraux	Connaissance et gestion des risques. Textes municipaux, préfectoraux sur l'emploi de toutes les installations utilisées (locaux, piscines (POSS), etc).	vu au stage initial Prise en compte lors du stage en situation dans la mise en place d'une organisation de plongée ou de séance d'entraînement	Epreuve de réglementation et justification des choix dans l'épreuve de pédagogie organisationnelle
Textes spécifiques à la pratique	Normes de sécurité relatives à la plongée à l'air comprimé : code du sport	vu au stage initial Prise en compte lors du stage en situation dans la mise en place d'une organisation de plongée ou de séance d'entraînement	Epreuve de réglementation et justification des choix dans l'épreuve de pédagogie organisationnelle

Connaissances en appui des compétences

Savoirs, savoir-faire et savoir-être	Commentaire et limites	critères de réalisation	examen final
Réglementation relative à l'activité.	Acquis Niveau 4 à compléter et/ou perfectionner.	Mobilise ces connaissances avant et après l'immersion des palanquées.	Epreuve de réglementation et justification des choix dans l'épreuve de pédagogie organisationnelle
Connaître les spécificités des différents publics : jeunes, adultes, seniors, aptitudes médicales spécifiques, etc.	Acquis partiel Niveau 4 à compléter et/ou perfectionner.	Cite les principales caractéristiques physiologiques, morphologiques, psychomotrices, socio-affectives, des différents publics.	Epreuve de réglementation et justification des choix dans l'épreuve de pédagogie organisationnelle
Entretien courant du matériel, règles d'hygiène, qualités et performances attendues d'un équipement selon sa fonction, réglementation éventuelle.	Acquis Niveau 4 à compléter et/ou perfectionner.	Entretient le matériel correctement. Choisit le matériel de secours adapté au besoin (Bloc et détenteur de secours, ..).	Epreuve de réglementation et justification des choix dans l'épreuve de pédagogie organisationnelle
Risques de l'activité, mesures de prévention et bonnes pratiques.	Acquis Niveau 4 à compléter et/ou perfectionner.	Mobilise ces connaissances avant et après l'immersion des palanquées.	
Outils et procédures de décompression.	Acquis Niveau 4 à compléter et/ou perfectionner.	Mobilise ces connaissances avant et après l'immersion des palanquées.	
Navigation, environnement maritime, météorologie marine.	Savoir aller chercher les informations (zones interdites, épaves, danger météo).	Comprend les éléments nécessaires à la navigation indiqués par le pilote du bateau.	

Nota : les critères de réalisation de la compétence 6 sont rappelés pour mémoire. Ils peuvent être vérifiés lors de la mise en œuvre des compétences pour lesquelles ces connaissances sont mobilisées.